

**ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
PAYS D'ARGENTAN PAYS D'AUGE ORNAIS PAYS D'OUCHÉ**

**COMITÉ DE PILOTAGE N°1
7 JUIN 2016**



I – Définition de l'évaluation environnementale et planning

II – Thématiques de l'Etat Initial de l'Environnement et Enjeux

- ✓ *Paysage et patrimoine*
- ✓ *Trame Verte et Bleue*
- ✓ *Gestion de l'eau*
- ✓ *Air, climat, énergie*
- ✓ *Risques*
- ✓ *Gestion des déchets*

III - Suite





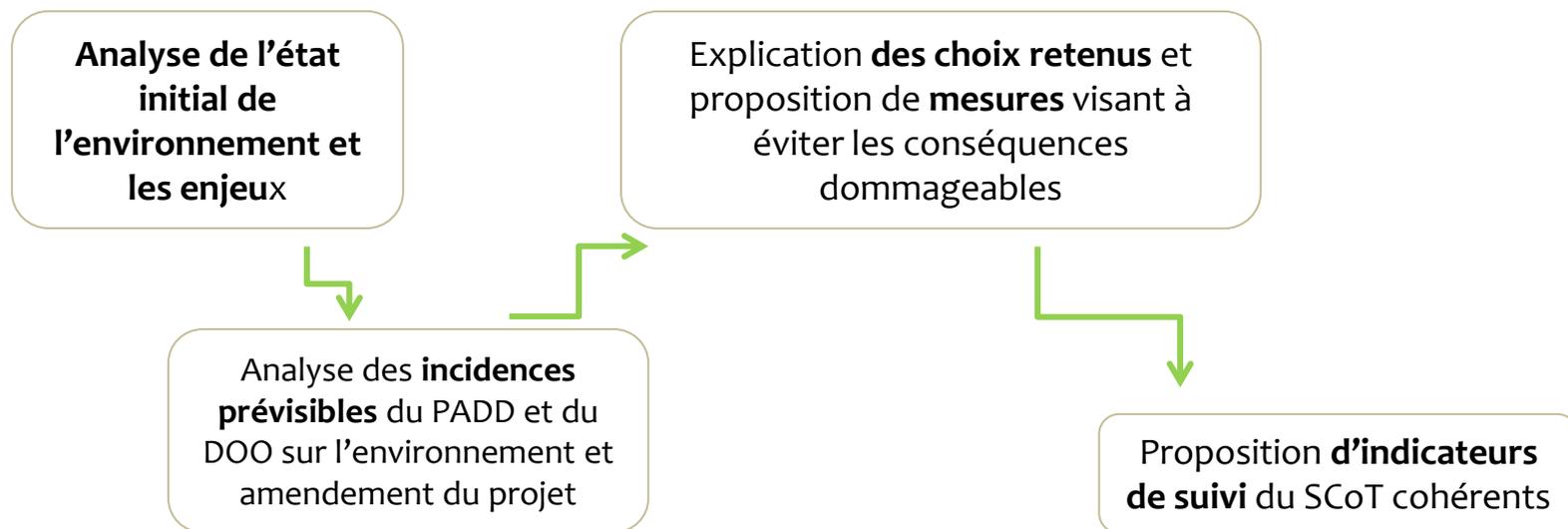
I – DÉFINITION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET PLANNING





Objectifs de l'évaluation environnementale

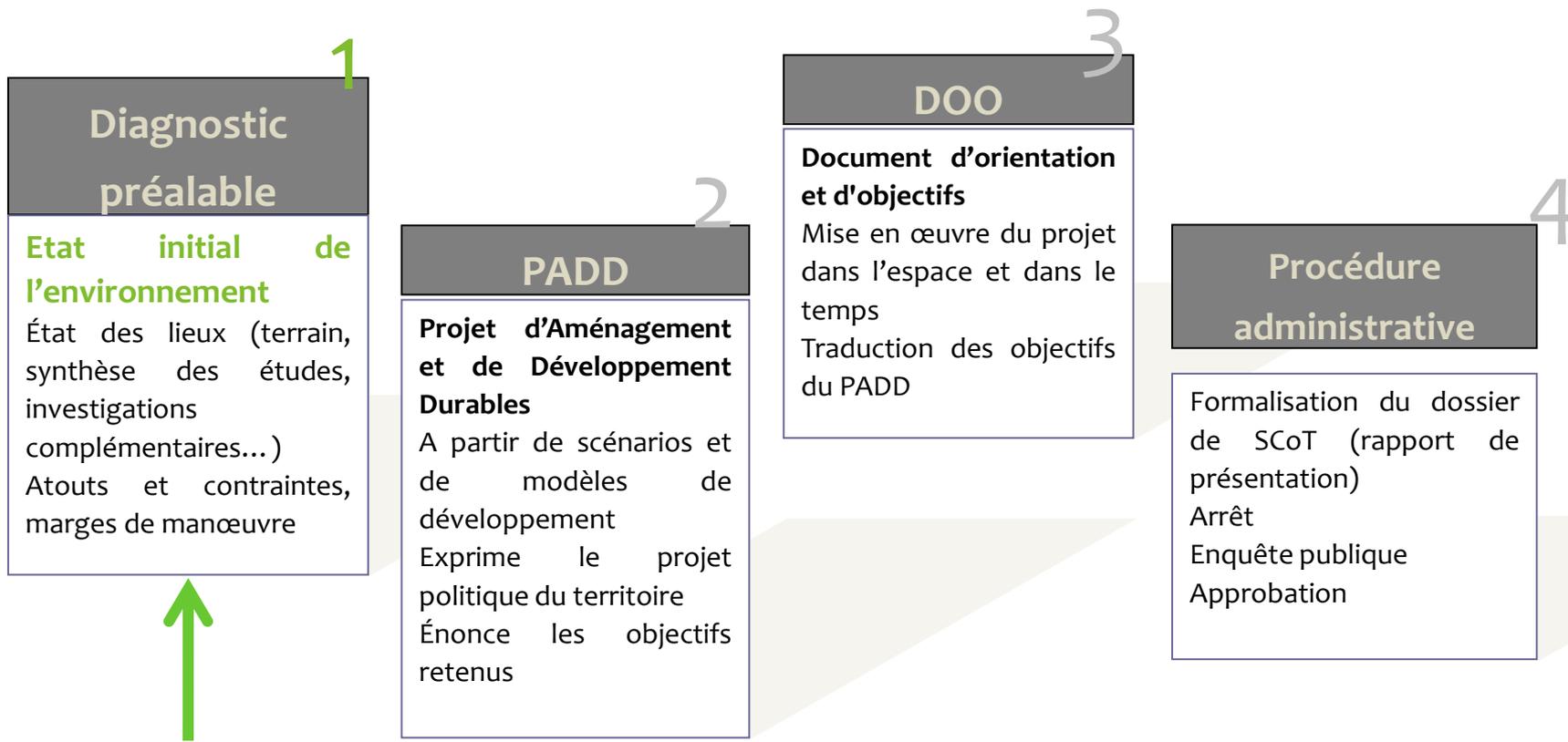
- Une **démarche** intégrée à celle d'élaboration du SCoT (démarche itérative),
- Un **contenu encadré par le Code de l'Urbanisme**



- Fournir **les éléments de connaissance environnementale utiles** à l'élaboration du document : identifier les enjeux environnementaux
- **Aider aux choix d'aménagement et à l'élaboration du contenu du document**: garantir la pertinence des orientations au regard des enjeux
- **Contribuer à la transparence des choix et rendre compte des impacts des politiques publiques** : informer, sensibiliser et associer le public
- **Préparer le suivi de la mise en œuvre du document**



Organisation de la démarche SCoT





Rappel des temps de concertation de la phase 1



Entretiens-visites avec les
Communautés de communes



Meilleure appréhension du territoire du SCoT, des entités qui le composent et des enjeux perçus par les acteurs du territoire (techniciens et élus)



Entretiens personnes-ressources



- 25/11 à Argentan Intercom et au Canton de la Ferté-Fresnel
 - 09/12 aux Vallées du Merlerault et au Pays du Haras du Pin
 - 10/12 au Pays de l'Aigle et de la Marche et aux Courbes de l'Orne
 - 13/01 au Pays du Camembert et à la Région de Gacé
- SAGEs, syndicats de rivières, CAUE, ONF, CRPF, DREAL, ...



Atelier Trame Verte et Bleue



Discussion avec les personnes ressources du territoire concernées par la Trame Verte et Bleue (DREAL, syndicats de rivières, SAGEs, ONF,...) autour des **enjeux en lien avec la biodiversité et la Trame Verte et Bleue**





II – THÉMATIQUES DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT ET ENJEUX





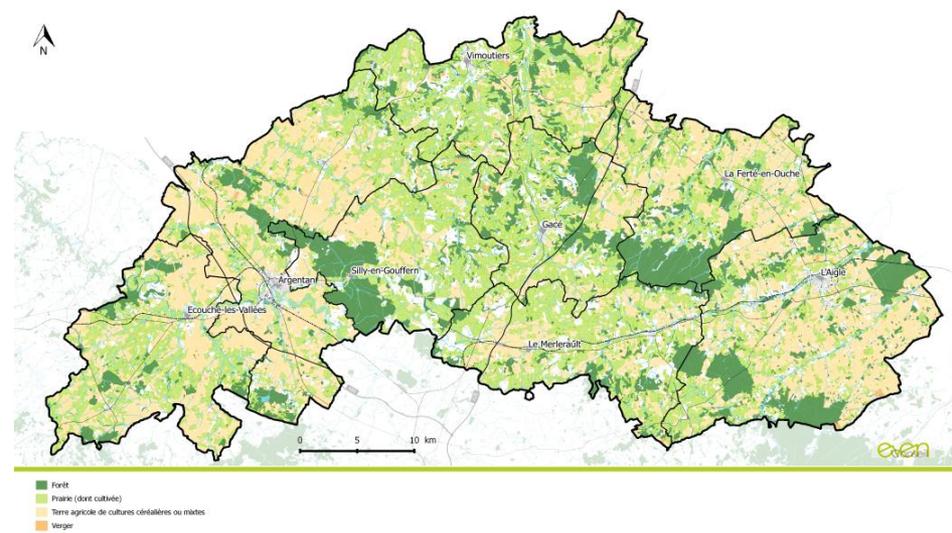
1) Atouts

- **Des paysages naturels riches et diversifiés :**
 - un **réseau hydrographique développé** sur tout le territoire, avec 8 cours d'eau principaux : l'Orne, la Dives, la Touques, la Vie, la Risle, la Charentonne, l'Iton et l'Avre, et un relief marqué associé à ces cours d'eau ;
 - une place importante de **l'arbre**, qui constitue des éléments marqueurs importants du paysage : grandes **forêts**, **arbres isolés**, **vergers**, ... ,
 - un **réseau bocager omniprésent** (notamment sur tout le centre du territoire, au sud-ouest et à l'est), développé historiquement avec les pratiques culturelles du territoire et faisant aujourd'hui partie intégrante de son image, qui anime les vues et crée des ambiances particulières ;
 - des **cultures céréalières**, associées à des paysages ouverts qui se développent avec l'évolution des pratiques culturelles ;
 - des **haras**, marqueurs du paysage et liés à une image typique du territoire (notamment dans les Vallées du Merlerault et au Pays du Haras du Pin).



Vallée de la Vie, le cours d'eau a marqué le relief (source : Even conseil)

Occupation des sols du PAPA0-Pays d'Ouche



Bocage, pays du camembert (source : Even conseil)





1) Atouts

- Des **silhouettes urbaines** ponctuant le paysage, implantées selon le relief (fond de vallée, coteaux, plaines et plateaux) ;
- Des bourgs aux formes urbaines variées, avec une place importante aujourd'hui encore réservée aux jardins et vergers dans les villages, dans l'esprit local de culture maraîchère et arboricole ;
- Des **architectures typiques** du territoire, des formes et matériaux variés (calcaire, granite,...) ;
- Un **patrimoine remarquable** :
 - **Patrimoine naturel** : 9 sites classés, 7 sites inscrits, 23 Espaces Naturels Sensibles, 1 Zone de Protection du Patrimoine Paysager, Architectural et Urbain (ZPPAUP) et 2 Aires de Valorisation Architectural et Paysagère (AVAP) en cours de création
 - **Patrimoine bâti classé** : 115 monuments historiques classés ou inscrits
 - **Petit patrimoine bâti.**



Château de Chambois, classé monument historique (source : Even conseil)



Halle à l'architecture typique remarquable, Ecouché (source : Even conseil)



Architectures traditionnelles, en pierre calcaire et en brique (source : Even conseil)





1) Atouts

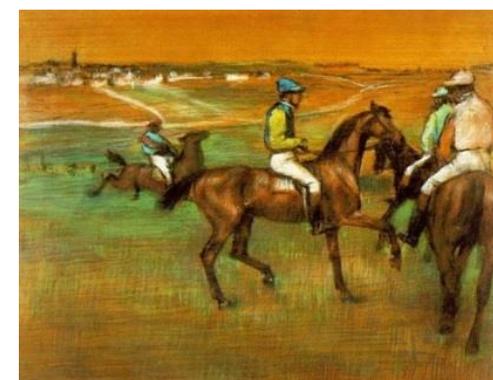
- Un territoire **d'inspiration artistique** ;
- Une **valorisation des paysages et de l'identité du territoire** en lien avec l'archétype de la Normandie, et les 3 Pays historiques du territoire :
 - Le **pays d'Ouche** : un charme bucolique, une forte présence de l'eau et des activités en lien, des villages pittoresques, une présence de l'activité métallurgique et une terre d'inspirations ;
 - Le **pays d'Auge** : une image typique de la Normandie : intime, vallonnée, avec des produits alimentaires associés (Camembert, pommes), mais également le territoire des haras, et une terre de mémoire (littéraire, de guerre...) ;
 - Le **pays d'Argentan**, un pays à l'identité peu marquée, rapidement associé au Pays d'Auge Ornaïs, pour former le PAPAQ.
- Des **vues remarquables**, ouvertes et covisibilités liées au relief, donnant à voir les paysages ;
- Un **réseau de liaisons douces** important développé sur tout le territoire.



Vue sur le paysage bocager, Pays du camembert (source : Even conseil)



Château de la comtesse de Ségur à Aube (source : orne.fr)



Edgar Degas, inspiré par les paysages pittoresques et vallonnés des terres de haras





2) Contraintes

- Des **pratiques agricoles en évolution**, qui marquent les paysages ;
- Des infrastructures créant des ruptures marquantes dans le paysage (A28, A88, voie ferrée...) ;
- Une **diminution des motifs bocagers** identitaires du territoire, liée aux évolutions des pratiques culturelles ;
- Un risque **d'enfrichement des fonds de vallées** et de fermeture des paysages ;
- Un habitat traditionnellement dispersé, n'incitant pas les habitants à se regrouper ;
- De **nouvelles formes architecturales et urbaines**, en rupture avec les formes traditionnelles et entraînant une banalisation des paysages ;
- Des **entrées de ville de qualité hétérogène** ;
- Des **centre-bourgs en perte de dynamisme**.



La plaine céréalière d'Argentan (source : Even conseil)



Nouvelles formes architecturales, déconnectées du modèle traditionnel local, Urou-et-Crennes (source : Even conseil)



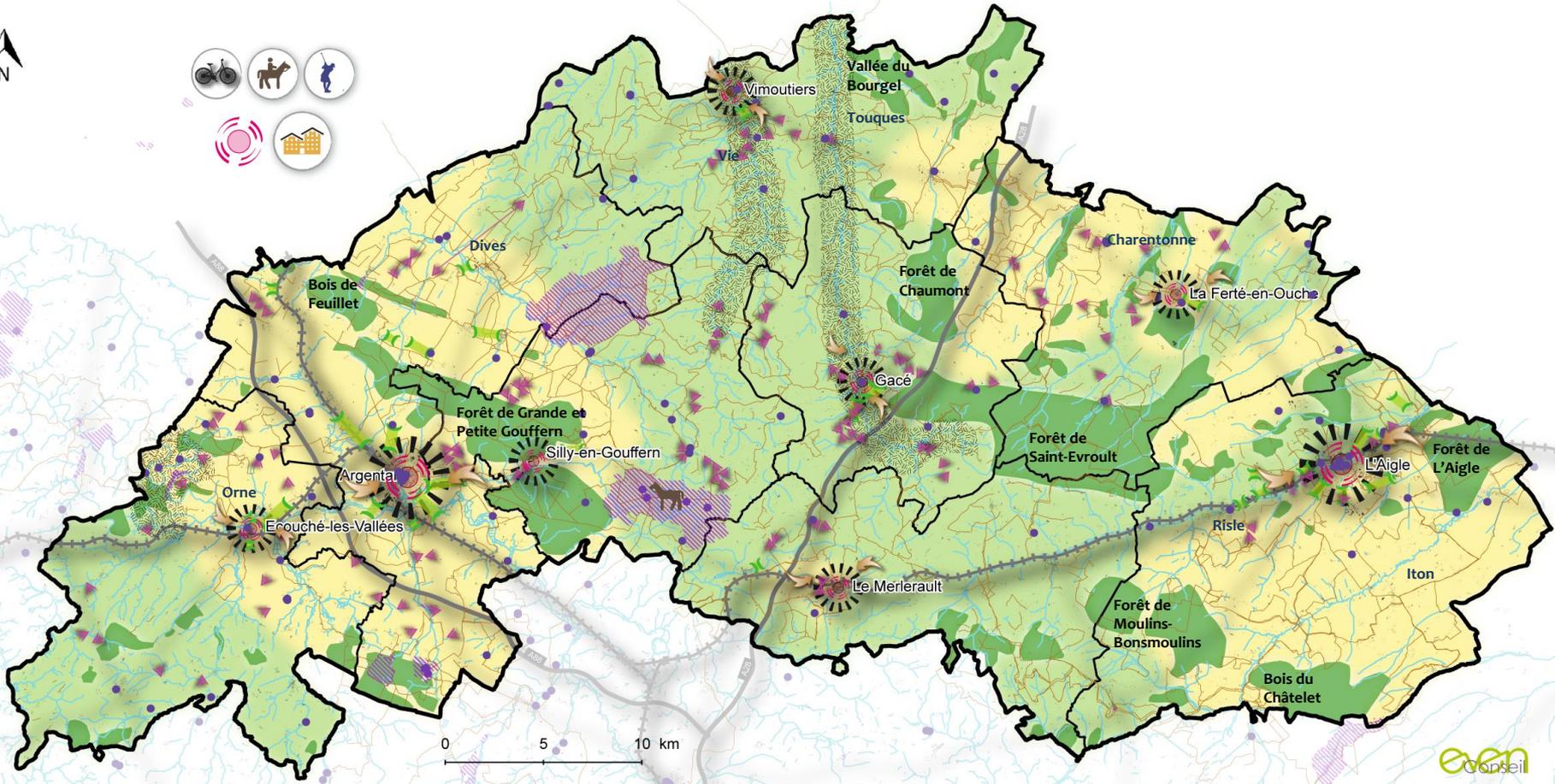
Habitat dispersé marquant les paysages, Vimoutiers (source : Even conseil)



Le Merlerault, une volonté de redynamiser le centre-bourg actuellement en perte d'attractivité (source : Even conseil)

Une variété et une spécificité de paysages à préserver et à mettre en valeur

Volet environnemental du SCOT PAPAOU Pays d'Ouche - Avril 2016



Conserver des paysages lisibles et diversifiés

-  Préserver et valoriser les forêts, éléments identitaires du paysage
-  Préserver la maille bocagère, comme élément d'identité paysagère du territoire
-  Limiter l'ouverture des paysages liée au développement des nouvelles pratiques agricoles
-  Empêcher la fermeture des paysages liée à l'enrichissement des fonds de vallées
-  Dépasser les ruptures liées aux infrastructures
-  Préserver les coupures vertes

Valoriser le patrimoine naturel et bâti

-  Préserver les vues remarquables du territoire
-  Préserver et valoriser le patrimoine classé
 -  Monument historique
 -  Site classé ou inscrit
-  Préserver et valoriser le maillage de cours d'eau
-  Poursuivre la valorisation du territoire par les itinéraires de découverte : Chemins de Grande Randonnée, Chemin de St-Jacques de Compostelle (en attente de données), Chemin du Mont-St-Michel, Sur les pas de Ste Thérèse en Normandie, Circuit des châteaux, Circuit août 44, Circuits de randonnée intercommunaux (PR et PDIPR), Circuits VTT, Caval'Ouche, Rando des Haras nationaux, circuits autres
-  Insuffler une dynamique touristique territoriale et l'adapter aux contextes locaux, éventuellement en lien avec les territoires voisins

Structurer une armature urbaine territoriale

-  Redynamiser les centre-bourgs
-  Veiller à l'intégration des franges urbaines et limiter les extensions urbaines
-  S'assurer d'une qualité paysagère des entrées de ville
-  S'inscrire dans le style architectural local



3) Enjeux

Hiérarchisation des enjeux – Point de méthode

Enjeux prioritaires de la thématique

Importance de l'enjeu selon 2 critères, marqué par une note :

- 1 : Enjeu faible
- 2 : Enjeu moyen
- 3 : Enjeu fort

Total des notes ⇒ Force globale de l'enjeu

- 5-6 : Enjeu d'importance pour le territoire
- 3-4 : Enjeu relativement important
- 2 : Enjeu moindre



→ Quelle hiérarchisation des enjeux en lien avec les paysages du territoire ?

Préserver et mettre en valeur la richesse des paysages du PAPA0-Pays d'Ouche				
	Passerelle avec d'autres thèmes du SCoT	Priorité politique locale	Total	Force de l'enjeu
Redynamiser les centres-bourgs en proposant une offre adaptée aux attentes de la population et notamment par une revalorisation de l'habitat et des commerces existants	3	3	6	
Veiller à l'intégration des nouvelles constructions en continuité des formes urbaines traditionnelles des bourgs, et des franges urbaines	3	3	6	
Encourager une cohérence architecturale et urbaine dans les nouvelles constructions, en lien avec les caractéristiques traditionnelles des territoires du PAPA0-Pays d'Ouche	3	3	6	
Poursuivre la valorisation des paysages et du patrimoine du territoire en lien avec les identités liées aux Pays et à la culture locale et en la conciliant avec le développement urbain	3	2	5	
Préserver et valoriser les éléments paysagers identitaires du territoire (arbres, bocage, réseau hydrographique, haras, silhouettes bâties, architectures...)	3	2	5	
Dépasser les ruptures créées par les infrastructures imposantes dans le paysage et chercher à les intégrer	3	1	4	





→ Quelle hiérarchisation des enjeux en lien avec les paysages du territoire ?

Préserver et mettre en valeur la richesse des paysages du PAPA0-Pays d'Ouche				
	Passerelle avec d'autres thèmes du SCoT	Priorité politique locale	Total	Force de l'enjeu
Redynamiser les centres-bourgs en proposant une offre adaptée aux attentes de la population et notamment par une revalorisation de l'habitat et des commerces existants	3	3	6	
Veiller à l'intégration des nouvelles constructions en continuité des formes urbaines traditionnelles des bourgs, et des franges urbaines	3	3	6	
Encourager une cohérence architecturale et urbaine dans les nouvelles constructions, en lien avec les caractéristiques traditionnelles des territoires du PAPA0-Pays d'Ouche	3	3	6	
Poursuivre la valorisation des paysages et du patrimoine du territoire en lien avec les identités liées aux Pays et à la culture locale et en la conciliant avec le développement urbain	3	2	5	
Préserver et valoriser les éléments paysagers identitaires du territoire (arbres, bocage, réseau hydrographique, haras, silhouettes bâties, architectures...)	3	2	5	
Dépasser les ruptures créées par les infrastructures imposantes dans le paysage et chercher à les intégrer	3	1	4	

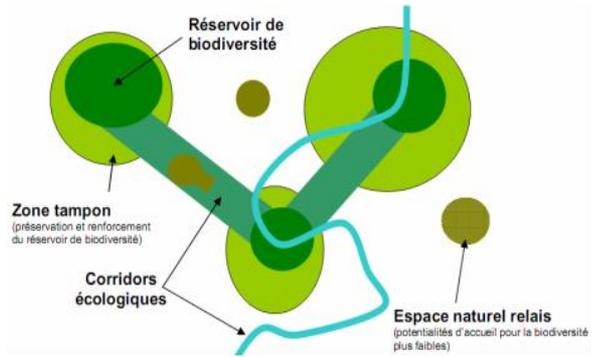




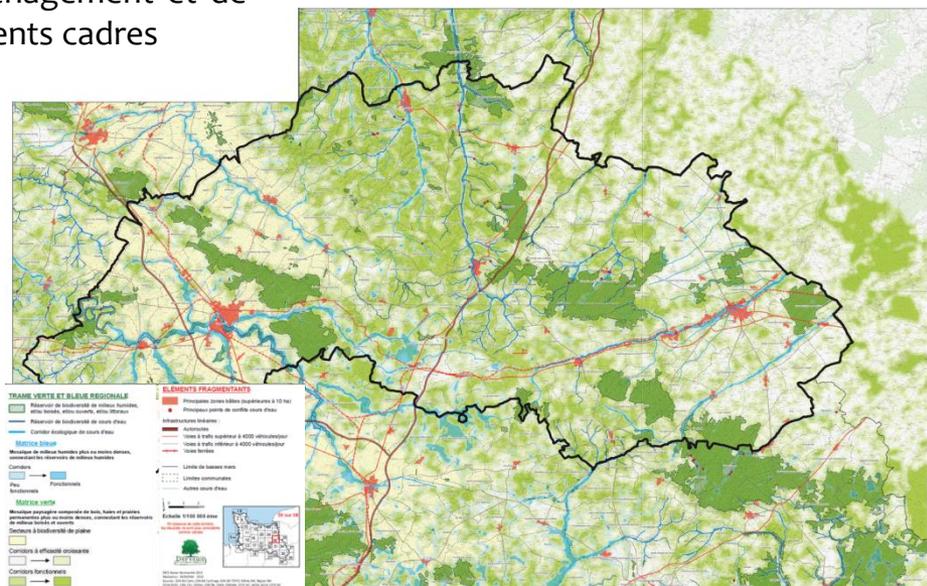
1) Définition

- La Trame Verte et Bleue, un outil d'aménagement du territoire instauré par le Grenelle 1 et 2 de l'Environnement, visant à constituer ou reconstituer un **réseau écologique cohérent** à l'échelle nationale, pour permettre aux espèces de réaliser leur cycle de vie et de survivre ;
- 2 grands types d'espaces :
 - Les réservoirs de biodiversité
 - Les corridors écologiques
- Des **documents cadres à prendre en compte dans le SCoT** (Schéma Régional de Cohérence Ecologique, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux,...) et des enjeux liés à ces documents cadres

Extrait du Schéma Régional de Cohérence Ecologique Basse-Normandie



Réseau de Trame Verte et Bleue (source : Even conseil)





2) Atouts

- Une diversité d'habitats et d'espèces présents sur le territoire importante : boisement, prairie, mare, lac, ...
- Une **richesse traduite par l'implantation historique d'activités** bénéficiant de la fertilité des terres :
 - Elevage (production de viande et lait de qualité, autrefois vendu jusqu'à Paris) ;
 - Activité équestre ;
- Une richesse traduite par des **périmètres de classements et d'inventaires** :
 - **7 sites Natura 2000** soit près de 20% du territoire;
 - **4 Arrêtés de Protection de Biotope (APB)**, soit 0,07% du territoire
 - **66 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I et 19 ZNIEFF de type II**, soit au total 20 % du territoire ;
 - Une partie d'une commune (Boischampré), dans le **Parc Naturel Régional (PNR) Normandie-Maine**, soit 1,44% du territoire ;
- **Des espèces et milieux associés** à cette richesse de nature : tourbières, arbres à cavités, orchidées, gentiane croisette, loutre, courlis cendré , truite fario,...



Le coteau des champs Genêts, site d'Arrêté de Protection de Biotope (source : Orne.fr)



Truite fario (Source : auvergne-tourisme.info)



Loutre d'Europe (Source : inpn.mnhn.fr)



Orchis punaise (Source : visioflora.com)





2) Atouts

- De nombreux et larges boisements : forêt de Gouffern, de Moulins-Bonsmoulins, de Chaumont, de Saint-Evroult, de l'Aigle, bois de Feuillet, du Châtelet ;
- Un bocage encore très dense sur certains secteurs du territoire (Pays du camembert, ouest du Pays de l'Aigle et de la Marche, Pays du Merlerault...),
- Un réseau hydrographique très développé, avec des cours d'eau principaux : l'Orne, la Dives, la Touques, la Vie, la Risle, la Charentonne, l'Iton et l'Avre, et un chevelu de plus petits cours d'eau parsemant le territoire ;
- Une présence de l'eau entraînant une représentation importante de **zones humides** sur tout le territoire, et des écosystèmes associées potentiellement très riches ;
- Des espaces ouverts remarquables (clairières essentiellement) ;
- Des **usages multifonctionnels** à associer au réseau de Trame Verte et Bleue (fonction nourricière, support agricole, enjeu énergétique (bois-énergie), prévention des risques et des nuisances, bénéfiques pour la santé (détente, bien-être...), dimension paysagère,...).



Un bocage présent sur une majeure partie du territoire (source : Even conseil)



Les forêts, élément identitaire du territoire (source : Even conseil)





3) Contraintes

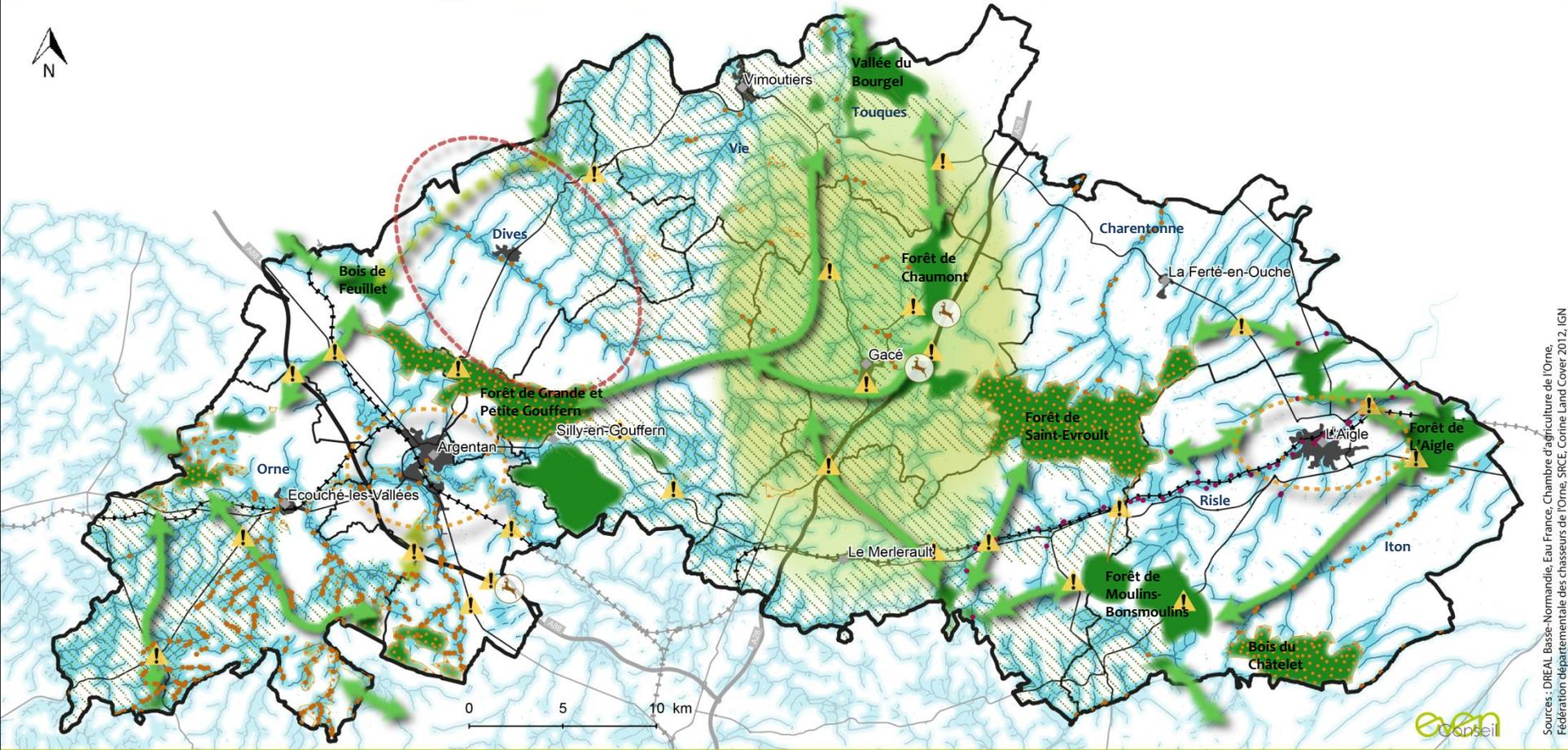
- Une **pression agricole entraînant une diminution de la maille bocagère sur certains secteurs** (plaine d'Argentan s'étendant de plus en plus à l'est,...) ;
- Une **pression des activités humaines** sur l'ensemble du réseau écologique du territoire ;
- Une **qualité de l'eau dégradée** (qualité écologique moyenne et pour une importante part en mauvais état chimique) ;
- Des **milieux ouverts** peu nombreux **et menacés de fermeture** lié à une absence d'entretien ;
- Une **fragmentation des habitats** par d'importantes infrastructures et/ou ouvrages.



Voie ferrée, et franges urbaines, éléments de fragmentation de la Trame Verte (Ecouché et l'Aigle) (source : Even conseil)

Préserver et renforcer la richesse de biodiversité du territoire

Volet environnemental du SCOT PAPA0 Pays d'Ouche - Juin 2016



Une Trame Verte et Bleue riche à préserver

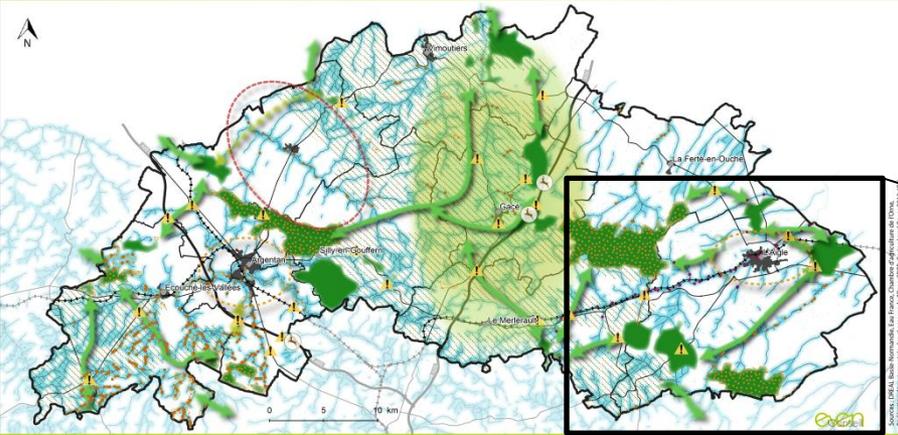
- Les forêts principales, des réservoirs boisés structurants
- Des corridors boisés
 - Existants
 - A restaurer
- ▨ Le maillage bocager dense
- La trame bleue omniprésente : cours d'eau, mares, zones humides
- Les milieux ouverts, des milieux spécifiques
- Le centre du territoire, un complexe écologique riche

Élément fragmentant

- Route principale
- Voie ferrée principale
- Bâti
- Obstacle à l'écoulement
- Continuité à restaurer en priorité par les Syndicats de rivière
- Passage à faune
- ⚠ Point de rupture de la Trame Verte et Bleue

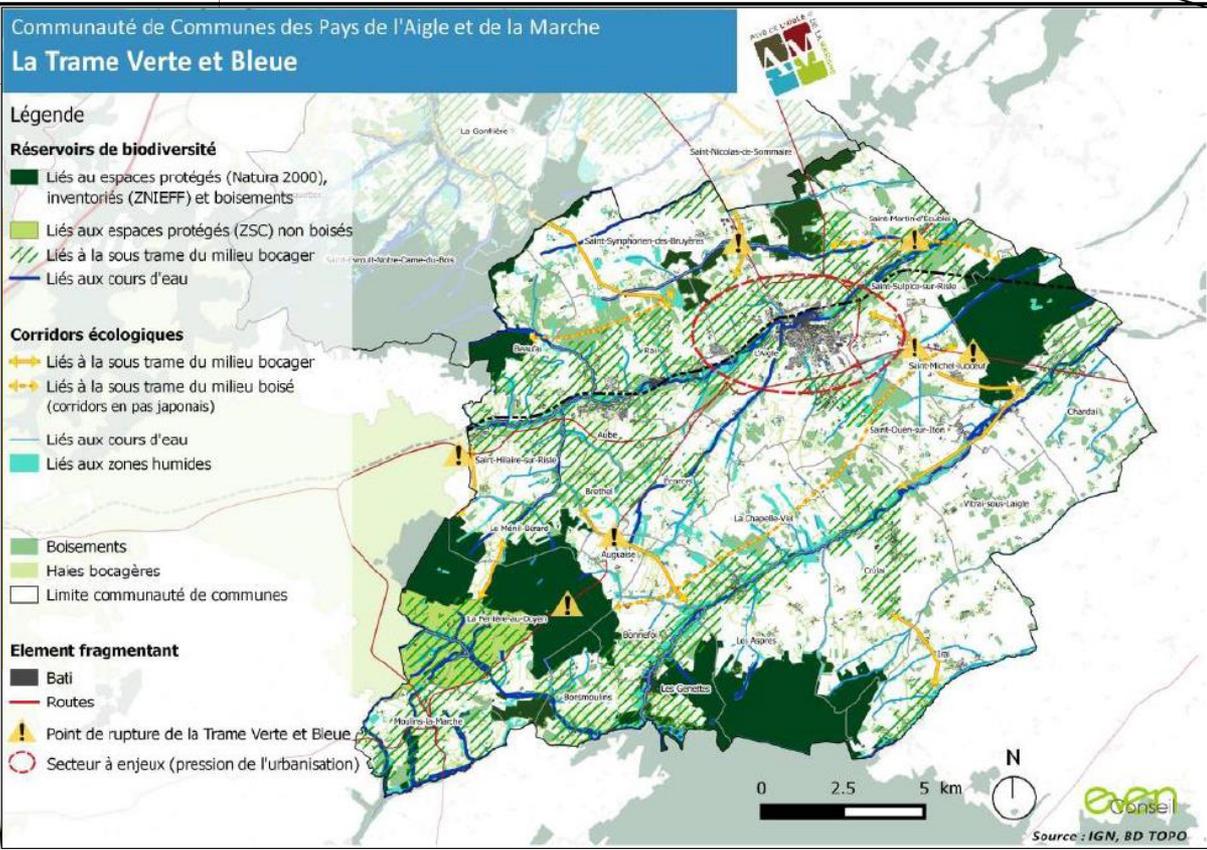
Secteur à enjeux

- Enjeu de continuité écologique
- Enjeu de pression de l'urbanisation



- Une Trame Verte et Bleue riche à préserver**
 - Les forêts principales, des réservoirs boisés structurants
 - Des corridors boisés
 - Existants
 - À restaurer
 - Le maillage bocager dense
 - La trame bleue omniprésente : cours d'eau, mares, zones humides
 - Les milieux ouverts, des milieux spécifiques
 - Le centre du territoire, un complexe écologique riche
- Élément fragmentant**
 - Route principale
 - Voie ferrée principale
 - Bâti
 - Obstacle à l'écoulement
 - Continuité à restaurer en priorité
 - par les Syndicats de rivière
 - Passage à faune
 - Point de rupture de la Trame Verte et Bleue
- Secteur à enjeu**
 - Enjeu de continuité écologique
 - Enjeu de pression de l'urbanisation

Cohérence du travail sur la Trame Verte et Bleue entre le SCoT et les PLUi du territoire - Exemple des Pays de l'Auge et de la Marche





→ Quelle hiérarchisation des enjeux en lien avec la biodiversité du territoire ?



Préserver et renforcer la richesse de biodiversité du territoire				
	Passerelle avec d'autres thèmes du SCoT	Priorité politique locale	Total	Force de l'enjeu
Concilier la préservation de la Trame Verte et Bleue avec les activités humaines et notamment les pratiques agricoles	3	3	6	
Préserver les différents milieux : boisés, bocagers, aquatiques, humides et ouverts, ainsi que les espèces associées aux différentes sous-trames, et notamment les espèces menacées	3	3	6	
Protéger les milieux aquatiques afin de garantir une qualité de l'eau favorable au maintien et au développement des espèces aquatiques	3	3	6	
Entretenir les milieux ouverts (gestion par fauche ou pâturage), afin d'assurer leur maintien	3	2	5	
Dépasser les obstacles et points de rupture de la Trame Verte et Bleue et permettre leur franchissement	2	2	4	

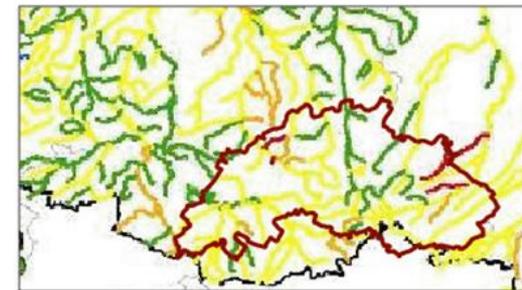


1) Contraintes

- Une **qualité globale des cours d'eau « moyenne »**, voire mauvaise. Seule la masse d'eau souterraine de la Touques présente une bonne qualité chimique ;
- Une **ressource en eau particulièrement vulnérable aux pollutions, une faible productivité ;**
- Une **pression sur les prélèvements en eau** : classement en zone vulnérable par la **directive Nitrates** d'une grande partie du territoire et **classement ZRE** (Zone de Répartition des Eaux) de la nappe du bajo-bathonien et du bassin de la Dives ;
- **Des risques inondations par débordement** (2 PPRI : Orne Amont et Vallée de la Risle), **et des risques par remontées de nappes** dans la vallée de l'Orne ;
- Des phénomènes accentués par la topographie marquée et la situation en tête de bassin ;
- Une **disparition progressive des zones humides ;**
- **Des rivières fortement anthropisées** (de nombreux ouvrages constituent des obstacles à l'écoulement) ;
- **Des structures de gestion d'assainissement trop dispersées** (seulement 6 groupements : le reste géré de manière individuelle), **des petites stations trop couteuses et au traitement parfois insuffisant** (nitrates et phosphore).

Etat écologique des cours d'eau

Source SDAGE Seine-Normandie 2016-2021

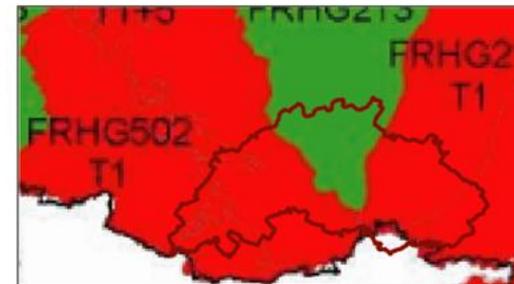


Données 2011-2012-2013



Etat chimique des masses d'eau souterraines

Source SDAGE Seine-Normandie 2016-2021



Données actualisées en 2015



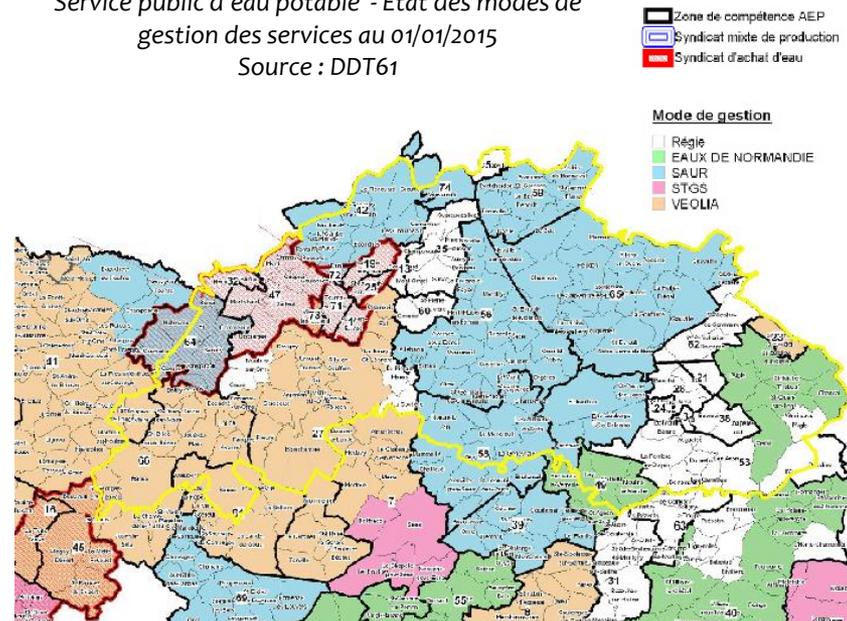


2) Atouts

- **Des ressources en eau stratégiques** : territoire en tête de bassin versant, un statut de château d'eau ;
- **51 captages d'eau sur le territoire**, avec des servitudes de protection, et un **Schéma Départemental d'Approvisionnement en Eau Potable (SDAEP)** qui fixe les choix stratégiques par secteur ;
- **Une performance des assainissements jugée conforme pour l'ensemble des Stations d'Épuration (STEP) au 31/12/2014 (46 stations)**. Un assainissement autonome qui peut être plus adapté au contexte rural (sauf interdiction dans les zones à risque de remontée de nappe) ;
- **Un potentiel biologique des rivières important** ;
- **Un territoire couvert par 2 Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), 6 Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux SAGE (Orne Amont, Risle et Charentonne, SAGE Iton, Avre, Sarthe Amont, Orne Moyenne) et de nombreux syndicats de rivières** ;

Service public d'eau potable - Etat des modes de gestion des services au 01/01/2015

Source : DDT61

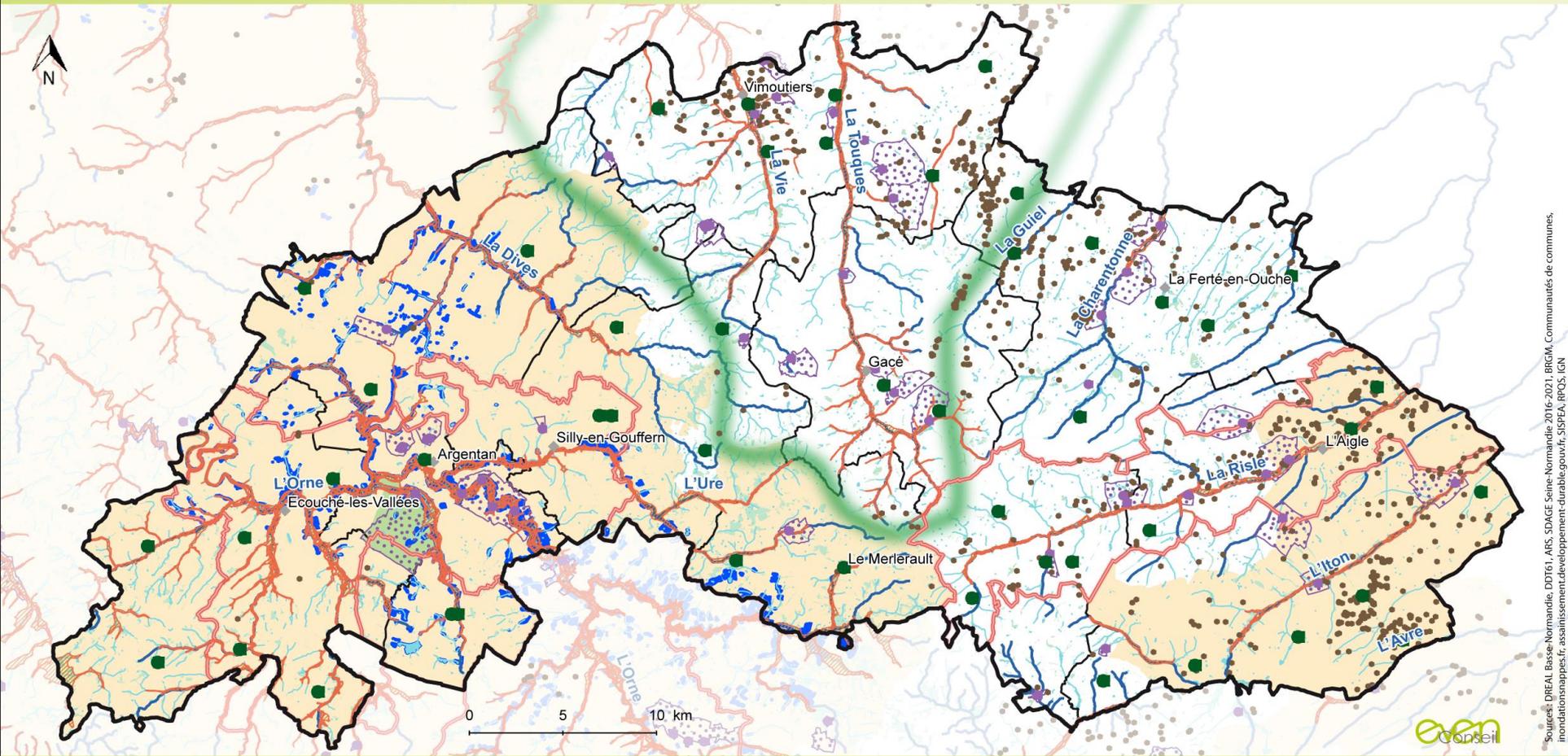


Assainissement non collectif (synthèse des RPQS)

Sources - SISPEA - Données au 31/12/2014

2014	Taux de couverture de l'ANC (en%)	Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service	Conformité (en%)
CDC Canton de La Ferté-Frénel	61%	1758	62,5%
CDC Argentan Intercom	40%	2170	45,3%
CDC Courbes de l'Orne	54%	1884	52,8
CDC Pays de L'Aigle et de la Marche	38%	431	79%
CDC Pays du Camembert	45%	1812	51%
CDC Pays du Haras du Pin	NC	NC	NC
CDC Région de Gacé	58%	1255	91,6
CDC Vallées du Merlerault	NC	NC	NC
Total SCoT	45%	9310	58%





Des milieux humides et aquatiques riches et denses à préserver

Un chevelu hydrographique en tête de bassin versant

— Réseau hydrographique principal

— Autre cours d'eau ou plan d'eau

Améliorer la connaissance et protéger voire restaurer les zones humides et améliorer leur fonctionnalité

Maîtriser les prélèvements et lutter contre les pollutions

Préserver les captages pour l'alimentation en eau potable et poursuivre la rationalisation des structures de production / distribution

● Captage

▭ Périmètre de protection

Restaurer la qualité des masses d'eau plus sensibles aux pollutions

■ Des zones vulnérables étendues

■ Une ZAR : zone d'action renforcée à Sarceaux

▭ La vallée de la Touques, une masse d'eau souterraine de bonne qualité à préserver

Limiter l'exposition aux risques inondation et ruissellement

De nombreuses communes soumises aux risques inondation

▭ Communes concernées par les PPRi Orne Amont et Vallée de la Risle

▨ Atlas inondation

■ A l'Ouest, un risque de remontées de nappes à prendre en compte

● L'Est du territoire concerné par de nombreuses cavités recensées (phénomènes karstiques)

Une gestion de l'eau à optimiser

● Relancer sur le territoire une dynamique d'amélioration globale des solutions d'assainissement



→ Quelle hiérarchisation des enjeux en lien avec la ressource en eau du territoire ?

Préserver la ressource en eau et structurer sa gestion

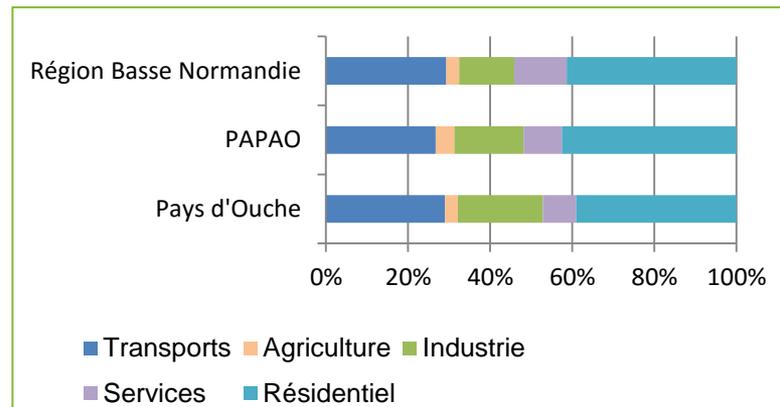
	Passerelle avec d'autres thèmes du SCoT	Priorité politique locale	Total	Force de l'enjeu
Mieux gérer et limiter le risque inondation : maîtrise des eaux pluviales, reconquête des zones naturelles des zones d'expansion de crues, prise en compte des axes de ruissellement / érosion	3	3	6	
Intégrer la dimension de reconquête de la qualité des cours d'eau	2	3	5	
Améliorer la connaissance et protéger voire restaurer les zones humides et améliorer leur fonctionnalité	2	3	5	
Sécuriser la ressource en eau potable stratégique mais vulnérable (protection des captages, lutte contre les pollutions, maîtrise des prélèvements)	2	2	4	
Organiser la gestion de l'eau globale, optimiser les structures et les réseaux à poursuivre, tant pour l'eau potable que l'assainissement	1	1	2	



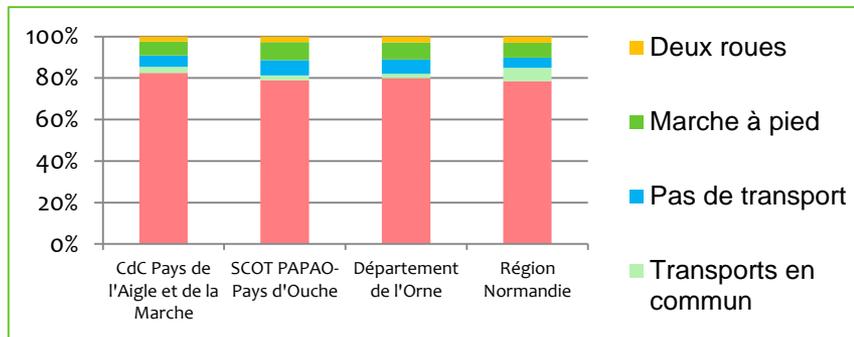


1) Contraintes

- **Une forte consommation énergétique** liée aux secteurs du bâtiment et des transports
- **Une industrie ayant un impact fort en matière de consommation énergétique** dans les EPCI les plus industrialisées
- **Une consommation importante d'énergies fossiles et nucléaires** liée au chauffage des logements et aux voitures thermiques
- **Un parc bâti ancien** (environ 70% avant 1974) **et individuel** (77%) contribuant à des consommations énergétiques importantes
- **Un parc automobile en augmentation** (+4% entre 2007 et 2012) **et une dépendance à la voiture pour les déplacements quotidiens** (80% pour les déplacements domicile-travail) participant à la dépendance du territoire aux énergies fossiles
- **Une population pouvant être fragilisée par les risques de précarité énergétique**
- Des projets d'Énergies Renouvelables (EnR) qui n'aboutissent pas dans l'éolien
- **Des conséquences du changement climatique (déplacement du climat de la Loire vers l'Orne) :**
 - Fragilisation de la ressource en eau
 - Diminution des rendements des cultures fourragères et des prairies
 - Augmentation des risques d'inondation et des risques liés aux aléas retrait-gonflement des argiles
 - Augmentation des besoins énergétiques en été
 - Evolution des paysages et de la biodiversité : apparition d'espèces végétales et animales méridionales dont des espèces nuisibles (chenille processionnaire, ...)



Consommations d'énergie par secteur (Diagnostic territorial PAPA0 Pays d'Ouche, données 2005)



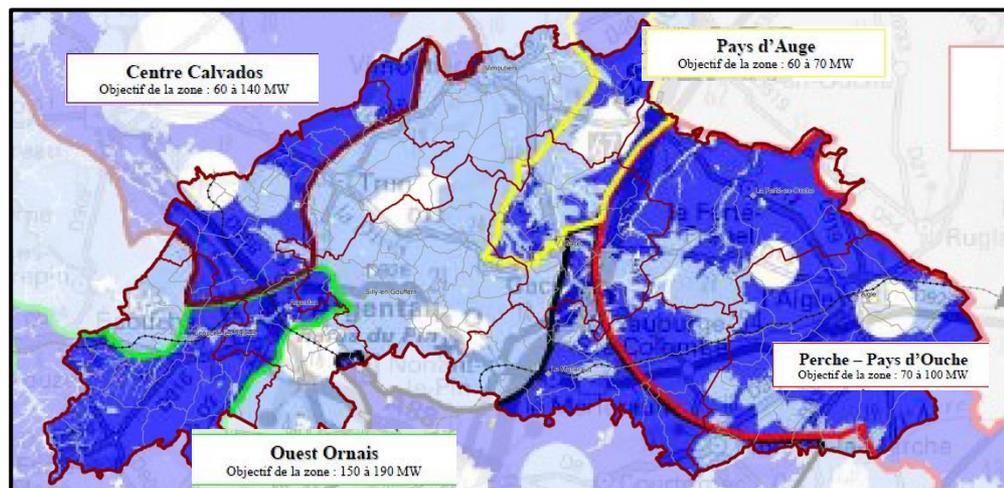
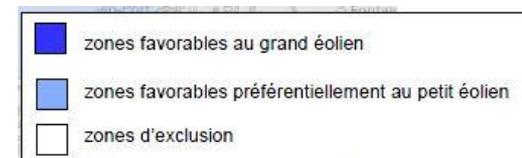
Part de moyens de transport utilisés par les déplacements domicile/travail (INSEE RP 2012)





2) Atouts

- Des documents cadres en lien avec l'énergie et le climat : Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) Basse Normandie, Plan Climat Energie Territorial (PCET) de l'Orne, PCET Pays d'Ouche ;
- Des leviers d'actions par le SCoT permettant d'agir sur 75% des consommations énergétiques :
 - Actions en faveur d'une mobilité plus durable en contexte rural (autopartage, transport à la demande, modes doux...);
 - Actions pour l'efficacité énergétique : 4 OPAH en cours
- Un développement des énergies renouvelables et des projets en cours :
 - Filière **bois énergie bien structurée et une mobilisation grandissante**
 - 2 réseaux de chaleur urbain au bois (Argentan et l'Aigle)
 - Filière Biogaz (Méthanisation)
- Des potentiels à exploiter : filière bois énergie, méthanisation, géothermie (de manière moindre) et solaire ;
- Des conséquences du changement climatique :
 - Augmentation des rendements des céréales, des forêts et des haies, nouvelles sources de revenus agricoles ;
 - Baisse des besoins énergétiques en hiver

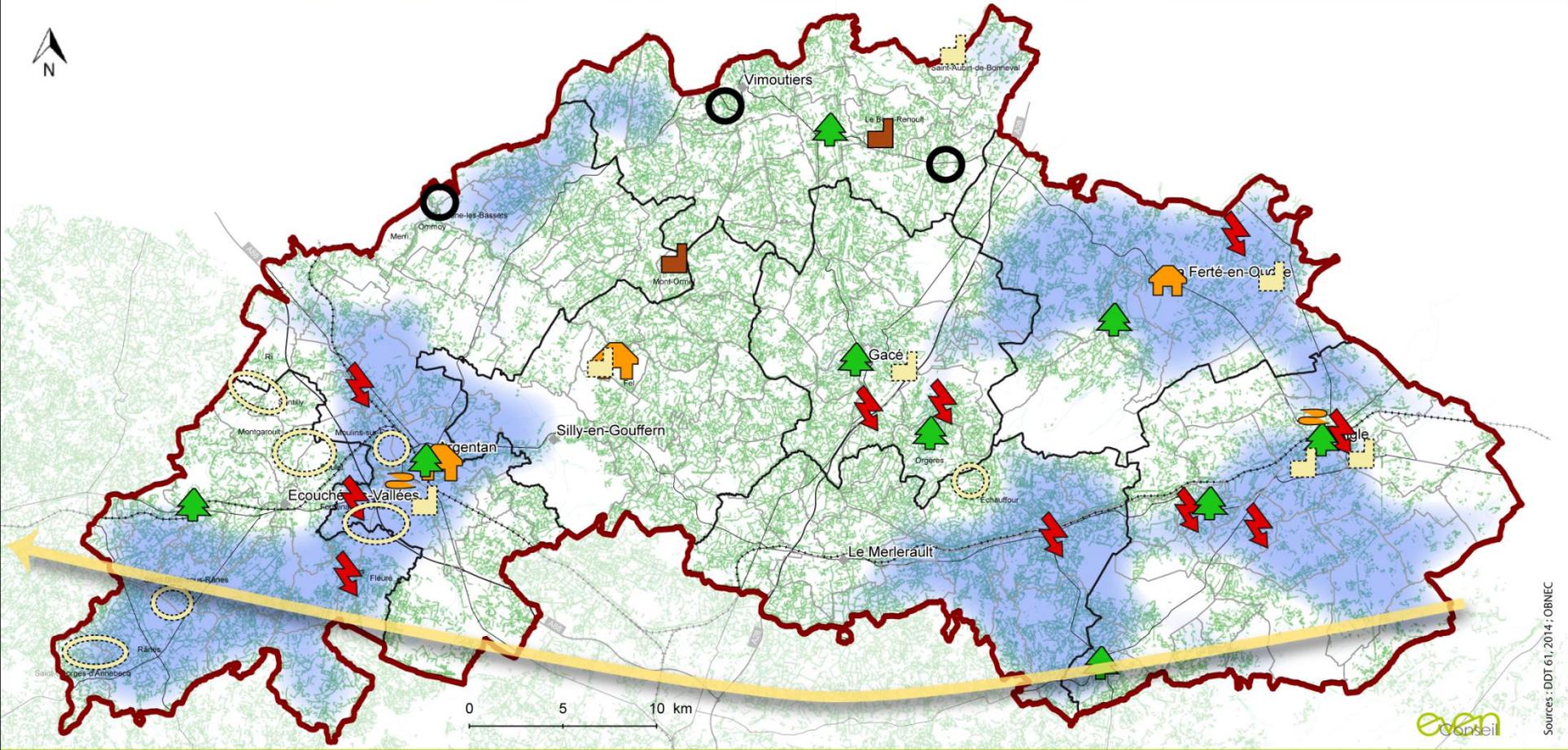


Zonage et potentiels du Schéma Régional Eolien de Basse-Normandie



Des potentiels d'énergies renouvelables utilisés

Volet environnemental du SCOT PAPAOU Pays d'Ouche - Juin 2016



Légende

- Unités de méthanisation
-  Site industriel en service
 -  Projet d'unité de méthanisation
- Eoliennes
-  Construite (petite taille)
 -  Permis de construire accordé
-  Opération d'isolation collective (rénovation et construction)

Solaire photovoltaïque et thermique

-  Installations existantes
- Filière Bois-énergie
-  Installations existantes
 -  Potentiel en bois-énergie (bocage)
 -  Réseau de chaleur urbain

Potentiel solaire

-  Cours du soleil (bioclimatisme...)
-  Potentiel d'énergie solaire sur les toitures (bâti)

Potentiel éolien

-  Zone favorable au grand éolien (détaillé dans le SRE)

-  Limite des Communautés de Communes
-  Limite communale
-  Voie ferrée
-  Routes principales
-  Villes principales



→ Quelle hiérarchisation des enjeux en lien avec l'énergie sur le territoire ?

Poursuivre l'intégration du territoire dans une dynamique de développement durable pour la gestion de l'énergie

	Passerelle avec d'autres thèmes du SCoT	Priorité politique locale	Total	Force de l'enjeu
Réduire les risques de précarité énergétique et améliorer la performance énergétique du parc bâti et des activités économiques	3	3	6	
Inciter au développement de nouvelles initiatives de production / valorisation des énergies renouvelables	2	3	5	
Réduire la dépendance des habitants aux véhicules thermiques	2	3	5	
Disposer d'un territoire adaptable et accorder les filières économiques aux évolutions climatiques	3	2	5	
Affirmer la valorisation de la ressource bois-énergie très adaptée au territoire (TVB, paysage, agriculture)	3	2	5	





1) Contraintes

Risques naturels :

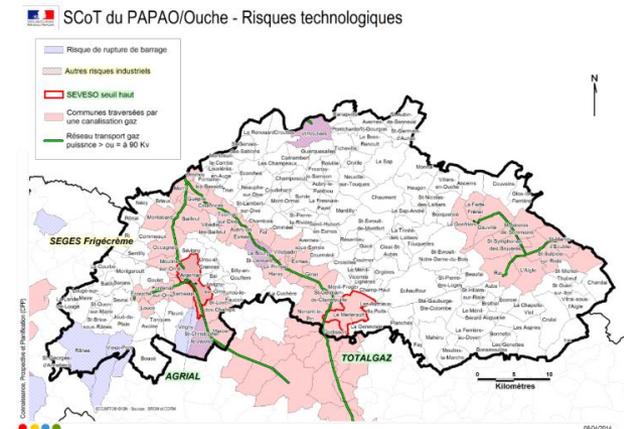
- Des zones inondables concernant de nombreux espaces urbanisés et centraux du territoire ;
- Des inondations de débordement de cours d'eau (Gacé, Trun) et de crues éclaircies (Vimoutiers) survenues hors PPRi ;
- Des risques d'inondations par nappes d'eau souterraines à prendre en compte ;
- Aucun plan de prévention des risques de mouvements de terrain sur le périmètre du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche ;
- Un risque marnière difficile à évaluer dans le Pays d'Ouche et une partie du Pays d'Auge, qui complexifie la planification urbaine et engendre des coûts importants pour les analyses de sol.

Risques technologiques :

- Des sites SEVESO (contrainte forte) localisés au sein ou à proximité des espaces urbanisés ;
- 84 ICPE sur le territoire du SCOT (10 uniquement sur Argentan) ;
- Des sites pollués appelant une action des pouvoirs publics ou privés à prendre en compte ;
- Des axes routiers sources de nuisances sonores importantes traversant des zones urbaines et habitées (exemple du Merlerault).
- Une décharge exploitée par GDE sur Nonant-le-Pin (actuellement arrêtée), induisant une pollution de la nappe phréatique et un risque pour la santé des habitants à proximité et en aval du Ru traversant le site.

Qualité de l'air

- Les secteurs résidentiel, industriel, agricole et des transports impactant la qualité de l'air.





2) Atouts

Risques naturels :

- **2 Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRi) approuvés** : la Risle et l'Orne, permettant de maîtriser l'exposition des personnes au risque;
- Des Atlas des zones inondables, et un Plan de Gestion du risque d'inondation (PGRI) en cours d'élaboration par la DREAL, venant compléter la connaissance du risque inondation
- **Un inventaire pour les mouvements de terrain réalisé par le BRGM pour le Ministère en charge de l'environnement** (non exhaustif, à compléter par les communes) ;
- **Un inventaire « Plan marnière »** par la DREAL et la DDT pour compléter l'inventaire du BRGM, se basant sur la doctrine de l'Etat (périmètres de sécurité en fonction du type de cavité). Les groupements de communes doivent cartographier avec précision les cavités et marnières (programmé sur le Pays de l'Aigle et de la Marche, sur le canton de la Ferté Fresnel) ;
- Un aléa lié au retrait/gonflement des argiles fort **localisé à l'écart des espaces urbanisés** ;
- **Un risque de mouvement de terrain concernant des espaces non urbanisés.**

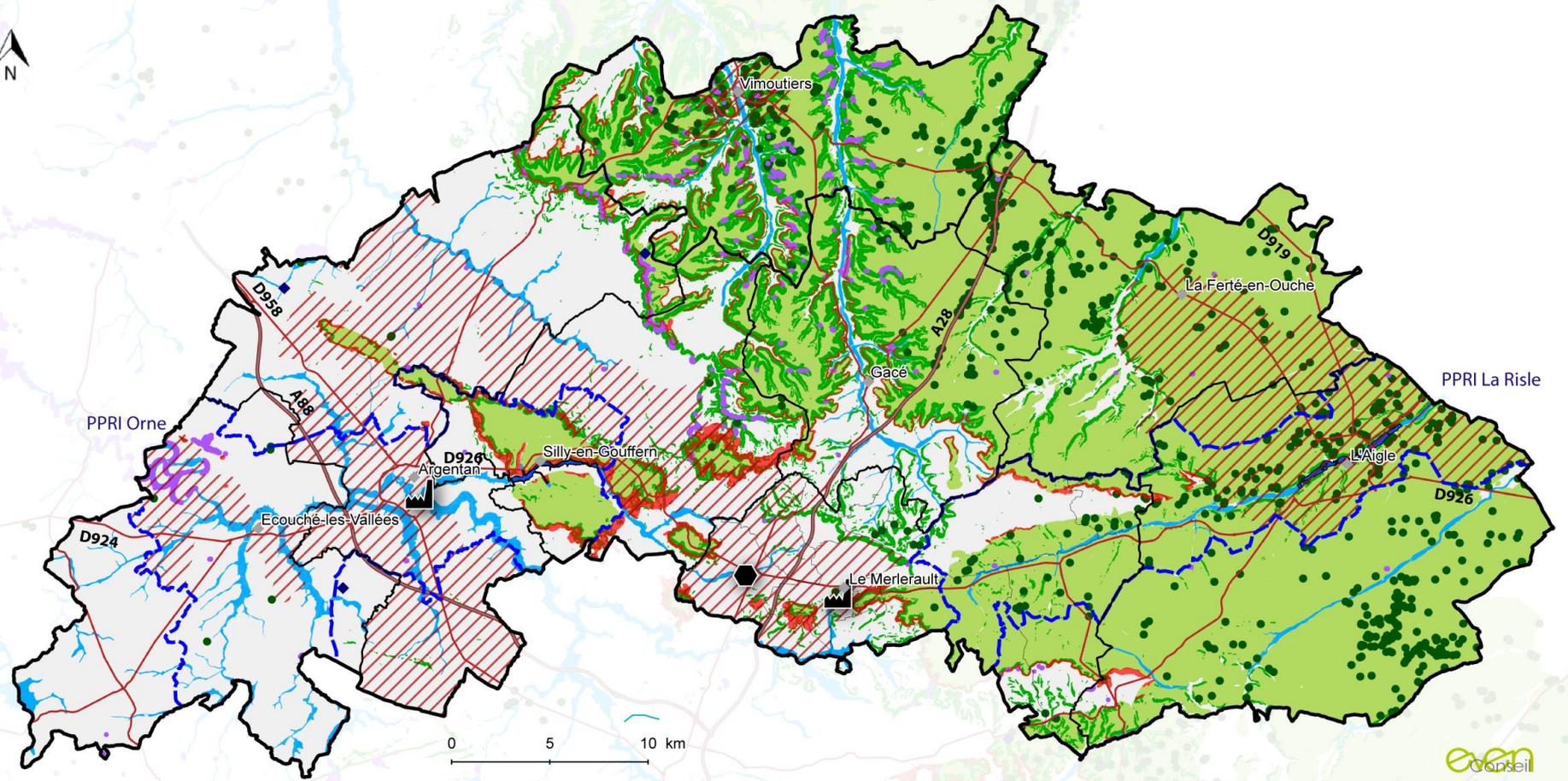
Risques technologiques :

- **2 Plans de Prévention du Risque Technologique (PPRT)** pour les 2 sites SEVESO (Totalgaz, PPRT approuvé par arrêté préfectoral du 12 mai 2014 ; Agrial , PPRT approuvé par l'arrêté préfectoral du 1er octobre 2012) ;
- Un **Schéma Départemental des Carrières** approuvé le 25 mars 1999 mais actuellement en cours de révision.

Qualité de l'air

- Un air globalement de bonne qualité, avec très peu de dépassement des seuils réglementaires.





Légende

- Risques naturels**
- Aléa retrait/gonflement des argiles fort
 - Chutes de blocs
 - Glissements de terrain
- Cavités souterraines**
- Carrières, caves et cavités naturelles
 - Ouvrages civils ou militaires

- Terrains prédisposés aux risques liés aux marnières
- PPRI approuvé
- Zones inondables (AZI)

Risques et nuisances technologiques

- Axes routiers sources de nuisances sonores
- Communes concernées par le risque TMD
- Site SEVESO Seuil Haut (AS) avec PPRT
- Site de la décharge GDE (Nonant-le-Pin)



→ Quelle hiérarchisation des enjeux en lien avec les risques et nuisances ?

Assurer un développement intégrant les risques naturels et technologiques du territoire

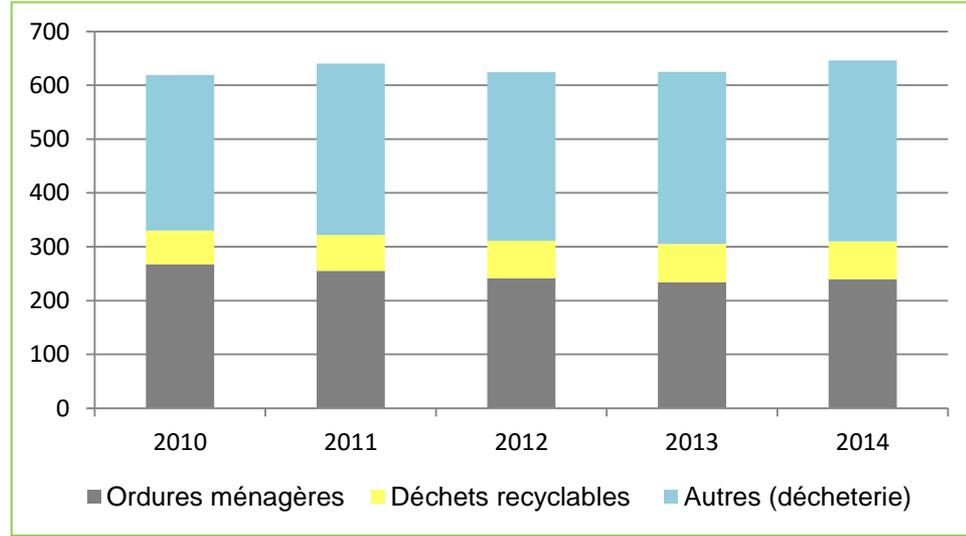
	Passerelle avec d'autres thèmes du SCoT	Priorité politique locale	Total	Force de l'enjeu
Permettre l'adaptabilité du territoire et des espaces face aux risques d'inondation, et notamment limiter l'imperméabilisation des sols	3	2	5	
Limiter l'urbanisation dans les secteurs sujets aux risques et réduire la vulnérabilité des populations et biens dans les zones concernées par les risques	2	2	4	
Poursuivre la connaissance du risque (lié aux marnières et cavités souterraines notamment), et des sites pollués et anciennement pollués	1	3	4	
Anticiper l'augmentation des risques essentiellement naturels (inondation, mouvement de terrain) liée au changement climatique	1	2	3	
Garantir une qualité de l'air , notamment par la maîtrise des différentes activités pouvant l'impacter (industrie, agriculture, chauffages,...)	2	1	3	



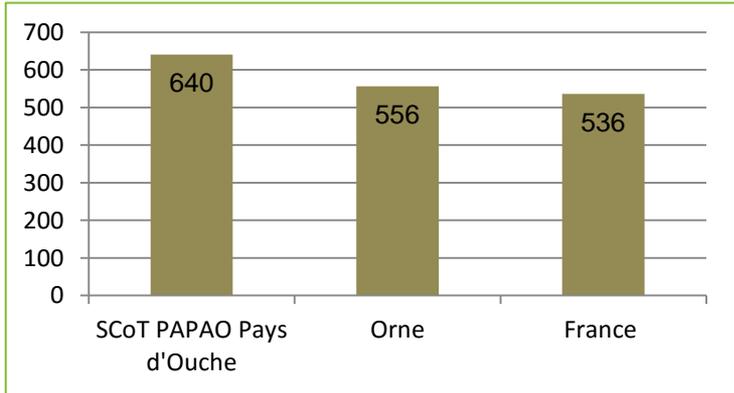


1) Contraintes

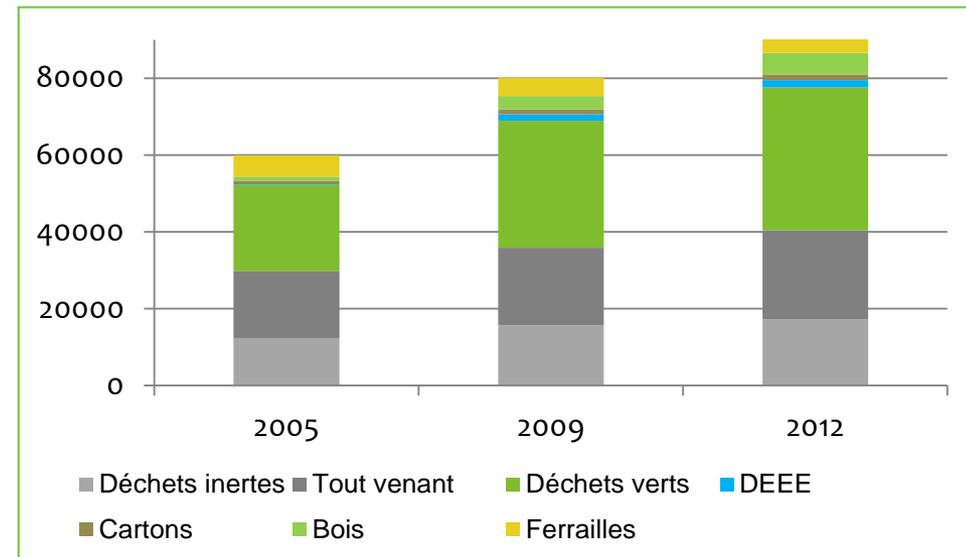
- Une production de déchets très élevée et une tendance à la hausse allant à l'encontre des objectifs nationaux (-7% entre 2009 et 2015)
- Un production d'OM dans les objectifs du Grenelle (245 kg/hab en 2025) mais qui varie suivant les syndicats...
- Une forte hausse des déchets verts (+66% entre 2005 et 2012 et 44% du volume total en 2012).
- Forte hausse de nouveaux matériaux mis en déchèterie : +988% de DEEE et +445% de bois



Production de déchets en kg/hab. (syndicats du SCoT, rapports d'activités)



Production de déchets en kg/hab. en 2011



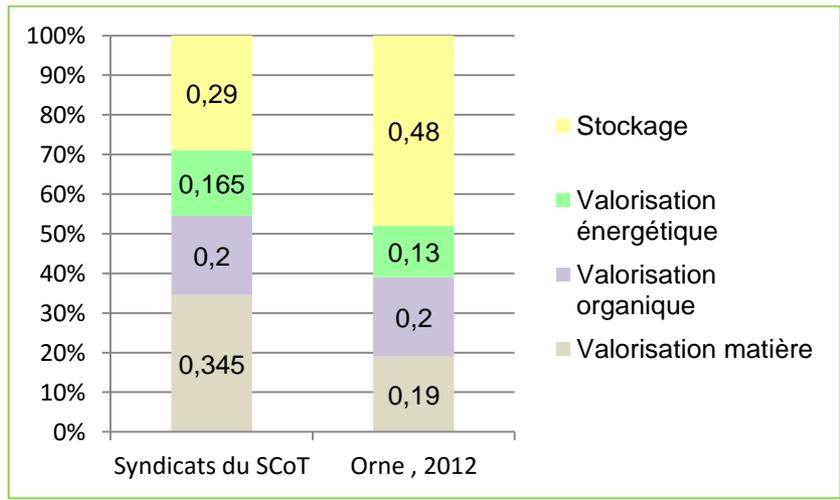
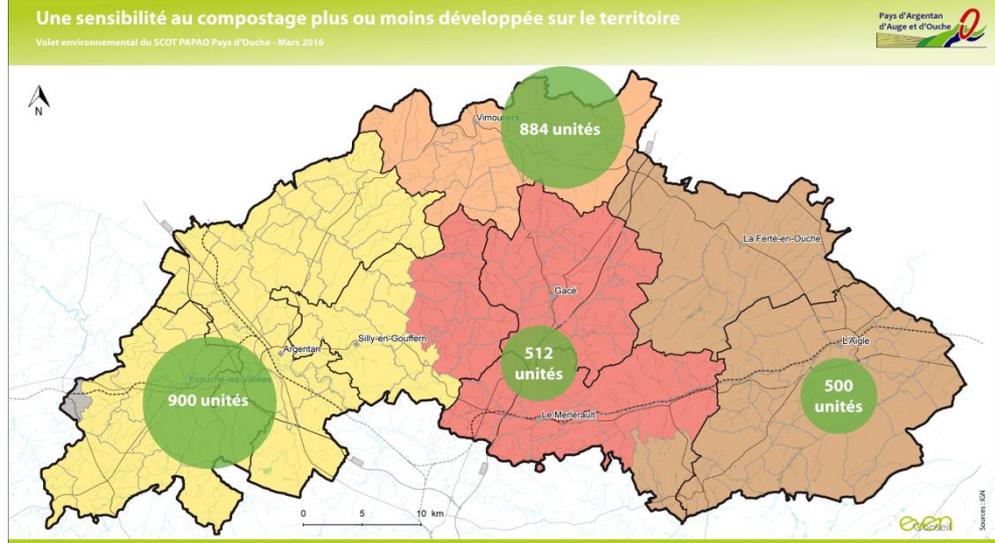
Evolution des déchets mis en déchèteries dans l'Orne. (Biomasse Normandie)





2) Atouts

- Une part des déchets recyclés en augmentation
- Une démarche en faveur du compostage individuel des déchets sur l'ensemble du SCoT
- Une valorisation de déchets en bonne voie : 55 % de valorisation organique et matière
- Mais un objectif encore à atteindre : **Porter à 60 % la valorisation matière d'ici 2025 (Grenelle)**
- Les déchets verts du SITCOM d'Argentan sont traités sur une plateforme située à **Fontenai sur Orne** pour une **valorisation par compostage (organique)**.
- **Des territoires inscrits dans l'économie sociale et solidaire** dont certaines mesures pourraient favoriser l'économie circulaire





→ Quelle hiérarchisation des enjeux en lien avec la gestion des déchets ?



<i>Valoriser la production de déchets du territoire</i>				
	<i>Passerelle avec d'autres thèmes du SCoT</i>	<i>Priorité politique locale</i>	<i>Total</i>	<i>Force de l'enjeu</i>
<i>Poursuivre les mesures en faveur du tri des déchets</i>	1	3	4	
<i>Poursuivre les efforts réalisés en matière de valorisation matière et organique des déchets</i>	2	2	4	
<i>Réduire la production de déchets par habitants</i>	1	2	3	
<i>Anticiper les évolutions des déchets produits afin de s'assurer leur valorisation rapide</i>	1	1	2	



III – SUITE



- ⇒ **Croisement des enjeux urbains et environnementaux** pour l'analyse de l'état initial de l'environnement **des secteurs susceptibles** d'être impactés par le SCoT
- ⇒ Présentation de l'état initial de l'environnement aux **Personnes Publiques Associées**
- ⇒ Formalisation du **rapport d'état initial de l'environnement (automne 2016)**





Merci de votre attention

COMITÉ DE PILOTAGE N°1
7 JUIN 2016